

208890

2012/A/745

10 JUIL. 2012

VITTAL FINANCES
Société par actions simplifiée
au capital de 18 296 154 euros
Siège social : Chemin des Allais
27350 CAUVERVILLE EN ROUMOIS
503 292 575 RCS BERNAY

TRIBUNAL DE COMMERCE
GREFFE - BERNAY
B.P. 30562
27305 BERNAY CEDEX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE DU 6 JUIN 2012

...

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide de nommer Monsieur Pascal HEBERT en qualité de directeur général, et ce, à compter du 1^{er} juin 2012.

Monsieur Pascal HEBERT est nommé pour une durée illimitée.

Conformément à l'article 17 des statuts de la société, Monsieur Pascal HEBERT aura le pouvoir de représenter la société à l'égard des tiers.

Cependant, à titre interne, l'assemblée générale décide que Monsieur Pascal HEBERT aura en charge la stratégie et le développement du groupe.

L'assemblée générale décide également que :

- Monsieur Pascal HEBERT n'aura pas la signature bancaire au-delà de 5 000 euros (nécessité d'une double signature)
- les opérations suivantes devront recueillir l'accord du Président :
 - le licenciement et le recrutement du personnel d'encadrement,
 - la modification des salaires, la modification et la fixation des primes,
 - la souscription de tout emprunt et les transfert de fonds,
 - l'association avec d'autres partenaires,
 - la mise en place du budget d'investissement,
 - la réalisation de tout investissement.

....

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

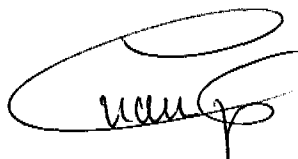
...

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by several loops and a final vertical stroke.